



**HAL**  
open science

## Introduction du dossier

Isabelle Brianso, Françoise Rigat

► **To cite this version:**

Isabelle Brianso, Françoise Rigat. Introduction du dossier. Culture et Musées, 2019, 33, pp.9-18.  
10.4000/culturemusees.2741 . hal-02983846

**HAL Id: hal-02983846**

**<https://hal.science/hal-02983846>**

Submitted on 10 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction

Isabelle Brianso et Françoise Rigat

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/culturemusees/2741>

DOI : [10.4000/culturemusees.2741](https://doi.org/10.4000/culturemusees.2741)

ISSN : 2111-4528

### Éditeur :

Avignon Université, UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

Date de publication : 19 novembre 2019

Pagination : 9-18

ISSN : 1766-2923

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



### Référence électronique

Isabelle Brianso et Françoise Rigat, « Introduction », *Culture & Musées* [En ligne], 33 | 2019, mis en ligne le 19 novembre 2019, consulté le 10 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/culturemusees/2741> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/culturemusees.2741>

---

## Introduction

Isabelle Brianso & Françoise Rigat

*Université d'Avignon, Centre Norbert Elias*

*Université de la Vallée d'Aoste*

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les patrimoines européens sont autant d'objets polymorphes (paysages, monuments, chemins, sites, artefacts, routes, espaces urbains, lieux de mémoire, etc.) qui se voient attribuer des labels d'excellence par la gouvernance européenne, bien qu'ils présentent une complexité de formes et d'écritures territoriales quelque peu délicate à circonscrire. Par exemple, des labels européens tels que les Journées européennes du patrimoine (1984, 1991), les Capitales européennes de la culture (1985) ou celui des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (1987) soulignent à la fois une diversité catégorielle de patrimoines (matériel, immatériel, naturel), une mosaïque de lieux de diffusion (musée, ville, site naturel, etc.) et de supports de médiation (guide de voyage, récits, etc.), tout en pointant également la recherche d'un statut singulier. Pourtant, ces labels peinent à s'affirmer à l'heure des dynamiques patrimoniales mondialisées (Fagnoni, 2013). En effet, bien qu'issu de réflexions diplomatiques d'après-guerre visant à favoriser la reconstruction entre les peuples et le maintien de la paix à l'instar de l'Unesco, le patrimoine européen – au sens politique – se présente néanmoins comme un élément identitaire marginalisé, instrumentalisé, voire oublié des politiques européennes destinées à fédérer les acteurs de la société civile.

Si certains auteurs ont largement contribué à préciser la notion de patrimoine (Riegl, 1984 ; Babelon & Chastel, 1994 ; Davallon, 2006, 2016 ; Heinich, 2009), définir le « patrimoine européen » questionne en profondeur les temporalités historiques (Mazé, 2014), les jeux d'échelles géographiques (Severo, 2018), les circulations et les mécanismes de construction, de reconnaissance, de traduction et de représentation (Berti, 2012, 2013) tant de la part des institutions en charge de leur gestion (Conseil de l'Europe, 2015) que des acteurs engagés auprès des territoires concernés, d'est en ouest et du nord au sud. En somme, des flux d'acteurs actifs dans la sphère sociale, présentant néanmoins des points de vue contradictoires et des modalités asymétriques d'échanges quant aux enjeux contemporains et définitionnels du patrimoine européen.

Dans ce cadre, nous identifions deux types de circulation d'acteurs. Tout d'abord, un type que nous qualifierons de vertical. Il interroge les liens, ascendants et descendants, entre les institutions politiques et la société civile afin de construire du sens européen par la mise en œuvre de cette écriture patrimoniale, de nature transnationale à l'échelle des territoires européens. Puis un second type, qualifié cette fois d'horizontal, qui s'incarne localement dans une effervescence patrimoniale organisée en réseaux d'acteurs et de projets dont les logiques de circulation se révèlent à double sens, descendante et ascendante. Notons par ailleurs que certains textes normatifs portés par la gouvernance européenne soulignent le caractère social de l'enjeu patrimonial en lien avec les valeurs attribuées au patrimoine culturel, tel que précisé dans la Convention-cadre sur les valeurs du patrimoine culturel pour la société, dite Convention de Faro (Conseil de l'Europe, 2005). Celle-ci définit le patrimoine commun de l'Europe comme une « source partagée de mémoire, de compréhension, d'identité, de cohésion et de créativité » relevant des droits culturels et démocratiques des citoyens de l'espace européen (Meyer-Bisch, 1996 ; Brianso, 2015). Ainsi, l'euroanéité culturelle si recherchée par certains pères fondateurs de l'Europe, que nous pouvons définir comme un sentiment d'appartenance à une entité culturelle européenne, reste

encore questionnée au-delà des approches géographiques et linguistiques. Ces dernières sont considérées comme trop réductrices (Gaillard, 2017 ; Rigat, 2017) car ne répondant pas véritablement à la complexité des réalités de la grande Europe. À l'heure des défis majeurs (changement climatique, migrations, terrorisme, etc.) du XXI<sup>e</sup> siècle, les citoyens de l'Europe semblent s'interroger sur les frontières mouvantes de cette européanité sous tension. Par ailleurs, les enquêtes de terrain menées en Europe décrivent un tissu hétérogène d'acteurs engagés (habitants, citoyens, sociétés savantes, associations, fédérations, et autres communautés d'intérêt autour du patrimoine), des réseaux partagés, des typologies de patrimoines, ainsi que l'émergence d'une multitude de projets de terrain. Ces écritures sociales répondent aux nouvelles modalités patrimoniales issues principalement des directives et des normes de la gouvernance, adoptées puis ratifiées par les États membres de l'Union européenne en vue de préserver, conserver et valoriser les richesses artistiques, paysagères et immatérielles témoignant de la diversité culturelle européenne tissée dans le temps et l'espace.

Ce numéro de *Culture & Musées* souhaite interroger les éléments du patrimoine européen, leurs mises en discours (conventions, récits d'acteurs, guides touristiques) ainsi que les modes de revendication identitaire par les acteurs de la société civile. C'est donc dans son emploi métonymique que nous avons abordé la « fabrique » du patrimoine et de l'adjectif « européen » dont on le complète, c'est-à-dire la manière dont il est fait et dont on le fait. Il s'est également agi de comprendre les stratégies de discours touristiques, politiques, mémoriels et communicationnels des associations et des institutions nationales et européennes en charge des politiques patrimoniales. Chacun des articles qui composent ce numéro s'est en conséquence saisi des dispositifs, matériels et discursifs, développés à propos du patrimoine européen (brochures, programmes d'événements, émissions de télévision, conventions, textes de candidature, entretiens, etc.) pour répondre à ce cadre thématique selon plusieurs axes réflexifs et méthodologiques, et questionner la spécificité, la pertinence et les atouts de la catégorie.

Tout d'abord, que met-on sous l'appellation « patrimoine européen » ? L'article de Jean Davallon se penche sur celle de « paysage » : les paysages sont-ils du patrimoine ? Et si oui, en quoi ce patrimoine peut-il être qualifié d'europpéen ? Pour répondre à cette question, l'auteur passe en revue les théories du paysage et, selon une approche socio-sémiotique, s'efforce de saisir un « regard européen » sur le paysage à partir d'exemples illustrant plusieurs modalités de traduction d'un lieu ou d'un paysage en patrimoine. Selon lui, c'est le sujet qui identifie un patrimoine européen comme tel, à travers une représentation savante ou esthétique, plus qu'un processus de patrimonialisation. En outre, l'auteur fait apparaître la difficulté pour les acteurs de s'accorder sur le statut patrimonial du paysage qui les concerne, et sur la manière de le gérer une fois qu'il est patrimonialisé.

Car la fabrique d'un patrimoine, c'est aussi sa gestion, un processus juridico-administratif complexe qui obéit à un cadre légal afin d'abord de le protéger, ensuite de le gérer. Ainsi, l'article de Mariagrazia Margarito revient sur la Convention européenne du paysage pour montrer, dans une approche linguistique, comment les définitions pratiques que l'Europe propose produisent un patrimoine commun et européen, et le rendent lisible comme tel. L'auteure souligne l'interprétation difficile des définitions du législateur, ne serait-ce qu'en raison du flou et du lissage des textes normatifs qui rendent leur opérativité parfois difficile. Elle attire l'attention *in fine* sur les valeurs sociales et culturelles que cette convention européenne confère au patrimoine, qui fait du paysage un reflet de l'identité et de la diversité européenne.

Les définitions du Conseil de l'Europe sont complexes, comme le souligne également Marta Severo dans son article consacré aux itinéraires culturels européens, un patrimoine relativement récent. En effet, bien que le programme européen octroie une place fondamentale aux valeurs (droits de l'homme, démocratie culturelle et diversité, compréhension mutuelle et échanges au-delà des frontières), celles-ci demeurent difficilement opérationnelles et gérables au sein des dispositifs labellisés. De même, sur un plan administra-

tif, le Conseil international des monuments et des sites (Icomos) et le Conseil de l'Europe fournissent un cadre juridique dont la mise en œuvre demeure rudimentaire. C'est pourquoi l'auteure s'en empare à travers la notion de paysage culturel et les réseaux d'acteurs en charge de leur gouvernance, qui participent à la redéfinition quotidienne du patrimoine des points de vue symbolique et social.

C'est également sur les itinéraires culturels promus par le Conseil de l'Europe et les porteurs des projets que porte la contribution réflexive de Marie Gaillard dans la rubrique « Expériences & points de vue ». Un point de vue qui participe à la compréhension de l'imbrication entre les niveaux local et européen, en montrant comment un élément de patrimoine local, patrimonialisé comme tel, devient par la suite un élément de patrimoine européen, raconté comme tel par les membres des réseaux qui en sont les premiers usagers. Pour ce faire, elle se concentre sur trois itinéraires culturels labellisés par le Conseil de l'Europe (Via Regia, ATRIUM – Architecture des régimes totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle dans la mémoire urbaine de l'Europe, Saint Martin de Tours), et en analyse la polyphonie des discours des acteurs (experts, passionnés, élus, etc.) destinés à construire néanmoins un même récit et un savoir constitutif de l'itinéraire. En ce sens, l'intégration des dimensions politiques et européennes lors de l'élaboration de projets patrimoniaux a conduit à repenser et à réinventer la notion de patrimoine commun.

Ana Rita Albuquerque et Maria Leonor Botelho s'appuient quant à elles sur l'étude de projets de valorisation dans la ville de Porto (Portugal), pour montrer comment la légitimation par un récit européen et cosmopolite est convoquée pour revitaliser l'économie et la vie sociale locales. Les auteures y interrogent la manière dont l'ancrage européen du patrimoine s'articule, mais aussi comment il circule et entre en parallèle ou en contraste avec les logiques identitaires et d'appartenance locales et urbaines. Elles pointent et discutent également les répercussions économiques et sociales directes et indirectes de la requalification urbaine, notamment le point d'achoppement que constitue la gentrification de certains quartiers. Ce faisant, elles mettent au

jour les superpositions de cadres normatifs et d'échelles (local, national, régional, mondial) à partir de l'expression même de « patrimoine européen », sur les plans conceptuels (éthique) et opérationnels (mise en œuvre).

Ces superpositions de logiques peuvent se faire aussi en lien avec d'autres réseaux et labels tout aussi convoités, tels que celui de Capitale européenne de la culture. C'est l'analyse que propose Maria Elena Buslacchi, qui observe l'effet d'une politique culturelle européenne sur la configuration des acteurs (universitaires, élus, habitants). L'auteure s'intéresse aux dynamiques culturelles et urbaines produites autour du label de Capitale européenne de la culture en 2004, à Gênes (Italie), comme moment majeur de l'objectivation culturelle d'une identité génoise. En particulier, sa contribution montre comment certains patrimoines de la ville, oubliés ou fragilisés, ont été dépoussiérés ou réinventés une fois élevés au rang de patrimoine européen. En outre, elle questionne la construction mémorielle de l'héritage européen au XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir les sens symboliques, culturels et politiques profonds que l'affirmation d'un patrimoine commun peut représenter pour les communautés culturelles et les réseaux d'opérateurs, mais aussi pour les touristes, ces acteurs culturels à part entière (Jacobi, 2017).

C'est ce à quoi se consacre Stefano Vicari, qui se penche sur les strates discursives à travers lesquelles se dessinent le caractère européen du patrimoine mémoriel dans les guides de voyage. L'auteur montre comment l'Europe et la mémoire collective européenne sont convoquées dans les discours institutionnels circulant autour du tourisme de mémoire, considéré comme un vecteur de la construction identitaire européenne, fondée sur la paix. Autrefois lieux de conflits, aujourd'hui lieux unificateurs, les champs de bataille sont reconfigurés par le discours qui en fait un patrimoine susceptible de cristalliser les valeurs fondatrices de l'Europe, au-delà des horreurs dont elle a été le terrain lors des guerres mondiales. Toute une rhétorique de la paix ancre les lieux et les événements ainsi patrimonialisés dans les dimensions nationales, européennes, voire universelles. Au final, l'auteur pointe du doigt l'industrie touristique, tentée de recycler, voire de manipuler le discours européen et



ses valeurs afin de développer un tourisme sectorisé, d'améliorer la visibilité du patrimoine en question ou encore de disposer d'une image de marque cautionnée par les institutions européennes. Dans ce cas, la construction en forme de palimpseste d'un patrimoine, auquel on assigne *a posteriori* une fonction citoyenne, identitaire, européenne, se confronte à des problèmes d'ordre éthique et culturel. En clair, n'y a-t-il pas un risque que l'Europe, à travers ses labels et ses discours, ne soit qu'imaginée ou instrumentalisée, en somme qu'elle ne soit qu'une attraction de plus ? Autrement dit, qu'elle porte secours à la mise en tourisme du paysage, du monument, du site urbain ?

On pourra, par conséquent, interroger la validité d'une « européanité » ou d'une « européanisation » de fabrique (au sens de fausse et stéréotypée, comme nous y invitent les contributions qui viennent s'ajouter à ce dossier dans la rubrique Expériences & points de vue. Christophe Voros, Daniele Jalla et Andrea Merlotti y présentent leurs réflexions issues de leurs expériences, respectivement sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, sur l'ensemble architectural du fort de Bard, en Italie, et, enfin, sur les résidences royales en Europe. Tous trois ouvrent en effet un débat sur les processus d'identification culturelle complexes, hardis, voire ardu (Christophe Voros), ou encore sur les blocages et promesses déçues d'une européanisation du patrimoine (Andrea Merlotti, Daniele Jalla). Ainsi, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, dont l'efficacité et la popularité ont inspiré bien d'autres chemins qui ont étoffé ce qui devenu le principal programme culturel du Conseil de l'Europe, est-il davantage un objet de patrimonialisation qu'un fait historique (Christophe Voros). Au sujet de l'ensemble architectural du fort de Bard, passé d'engin de guerre à instrument de paix, Daniele Jalla montre que si la nouvelle mission du lieu est bien dans l'air du temps, il n'en reste pas moins qu'elle mobilise et met en scène des objets plus muséaux que patrimoniaux. Quant à la fabrique des résidences princières ou palais royaux en lieux de mémoire, telle qu'Andrea Merlotti l'aborde, celle-ci passe par un savoir, une représentation et une reconnaissance non pas scientifiques, ni historiques, mais bien politiques et

sociales qui finissent paradoxalement par en compromettre la dimension européenne.

Ainsi, les diverses contributions de ce numéro montrent que le patrimoine, investi de valeurs européennes, exige un travail définitoire, comparé et critique. Car, comme le rappellent les chercheurs et les professionnels publiés ici, la valorisation d'un lieu patrimonial nourrit une réflexion interdisciplinaire en sciences humaines et sociales sur les temporalités et sur l'affirmation de valeurs dont l'interprétation est susceptible d'offrir aux politiques de tutelle un plus grand impact à l'échelle des territoires et une meilleure connaissance du patrimoine européen.

## Bibliographie

Babelon (Jean-Pierre) & Chastel (André). 1994. *La Notion de patrimoine*. Paris : Liana Levi.

Berti (Eleonora). 2012. *Itinerari culturali del Consiglio d'Europa. Tra ricerca di identità e progetto di paesaggio*. Florence : Firenze University Press.

Berti (Eleonora). 2013. « Cultural Routes of the Council of Europe: new paradigms for the territorial project and landscape ». *Almatourism*, 4(7), p. 1-12.

Brianso (Isabelle). 2015. « La Convention de Faro en perspective : analyse éthique du patrimoine culturel pour la société au Kosovo ». *Alterstice*, 5(2), p. 21-32.

Conseil de l'Europe. 2005. *Convention-cadre sur les valeurs du patrimoine culturel pour la société*.

Conseil de l'Europe. 2015. *Gestion des itinéraires culturels : de la théorie à la pratique*.

Davallon (Jean). 2006. *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Hermès Sciences-Lavoisier.

Davallon (Jean). 2016. « Penser le patrimoine selon une perspective communicationnelle ». *Sciences de la société* [en ligne], 99, mis en ligne le 13 février 2019 : <http://journals.openedition.org/sds/5257> [consulté le 3 novembre 2019].

DOI : 10.4000/sds.5257

Fagnoni (Édith). 2013. « Patrimoine *versus* mondialisation ? ». *Géographique de l'Est* [en ligne], 53(3-4) : <http://rge.revues.org/5048> [consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2019].

Gaillard (Marie). 2017. « Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : entre européanité revendiquée et utopie européenne ». *Hermès*, 77, p. 71-77.

Heinich (Nathalie). 2009. *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme (Ethnologie de la France).

Jacobi (Daniel). 2017. « La délectation culturelle à l'ère du tourisme de masse ». *Communication & Langages*, 191, p. 15-27.

Mazé (Camille). 2014. *La Fabrique de l'identité européenne. Dans les coulisses des musées de l'Europe*. Paris : Belin (Socio-histoires).

Meyer-Bisch (Patrice). 1996. « La notion de démocratisation au regard des droits culturels ». *Hermès*, 19, p. 241-264.

Rigat (Françoise). 2017. « L'écrit de médiation à l'épreuve de l'interculturalité », p. 105-128 in *Scrittura e linguaggi. Viaggi tra parole, interpretazioni, esperienze* / sous la direction de Laura Balbiani & Dorit Kluge. Rome : Edizioni Nuova Cultura.

Riegl (Aloïs). 1984. *Le Culte moderne des monuments*. Paris : Seuil.

Severo (Marta) (dir.). 2018. « Itinéraires culturels et représentations numériques ». *NETCOM*, 32(3-4).

## Auteures

---

**Isabelle Brianso**, Université d'Avignon, Centre Norbert Elias

Isabelle Brianso est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à Avignon Université, rattachée au Centre Norbert Elias (UMR 8562). Ses travaux de recherche portent sur les discours et l'analyse des processus de patrimonialisation dans un contexte de labellisation internationale (Unesco, Conseil de l'Europe) ainsi que sur la réception des publics étrangers au musée. Ancienne boursière Marie Curie (IEF, 2011) à l'Université autonome de Barcelone (Espagne), elle a participé à de nombreux projets européens (H2020, Erasmus +) sur les dynamiques de patrimonialisation en Europe et à l'étranger. Elle a récemment publié « L'expérience de visite des touristes chinois à Versailles : entre stéréotype et représentations », p. 51-65 in *Communication & Langages* / sous la direction de Daniel Jacobi (2017) ; « La Convention de Faro en perspective : analyse éthique du patrimoine culturel pour la société au Kosovo », p. 21-32 in *Alterstice* / sous la direction de Claire Autant-Dorier (2016).

Courriel : [isabelle.brianso@univ-avignon.fr](mailto:isabelle.brianso@univ-avignon.fr)

---

**Françoise Rigat**, Université de la Vallée d'Aoste

Françoise Rigat est professeure de langue française au Département des sciences humaines et sociales de l'Université de la Vallée d'Aoste et docteure en linguistique. Elle est coordinatrice du Master 1 et 2 Langues et Cultures pour la promotion de la montagne, et membre du comité scientifique des revues *Culture & Musées* et *L'Alpe*. Elle est l'auteur de plusieurs articles scientifiques sur la médiation muséale et le discours des institutions mondiales. Actuellement, ses recherches sont orientées vers la communication touristique, la valorisation patrimoniale et naturelle des aires de montagne. Elle publie également « Des livres d'or dans les bivouacs : un trésor d'expériences et d'imaginaires de la haute montagne », p. 237-255 in *Un trésor de textes. Images, présences et métaphores du trésor dans la langue et la littérature françaises*, Actes du Colloque de Padoue. Florence : Leo Olschki, à paraître.

Courriel : [f.rigat@univda.it](mailto:f.rigat@univda.it)